

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance

Séance du 30 septembre 2021

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 30 septembre 2021 à 17h30 sous la présidence de Madame Nadège NICOLAS.

**Présents** : Mme Nadège Nicolas, M. Jean-Philippe BOLLE, M. Arnaud BERNEZ (en visioconférence), Mme Estelle MERCIER, M. Nathan ROY, M. Michel FICK

**Absent(es) excusé(es)** : M. Mathieu KLEIN, Mme Florence LEGROS, Mme Sylvie BABIGEON

**Nombre d'administrateurs en exercice** : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

**Ont donné pouvoir :**

Mme Sylvie BABIGEON à M. Jean-Philippe BOLLE

M. Mathieu KLEIN à Mme Estelle Mercier

Mme Florence LEGROS à Mme Nadège Nicolas

**Secrétaire de séance** : M. Michel FICK

**Objet : Convention avec la Ligue de l'enseignement 54**

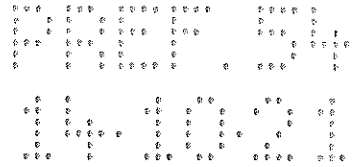
Le crédit municipal, dans le cadre de sa mission de service public d'aide sociale, souhaite recourir à un service civique dont la mission sera de contribuer à étendre les missions sociales et solidaires de l'établissement auprès des jeunes, en particulier des étudiants.

Le volontaire accompagnera notamment la Direction dans l'organisation d'événements exceptionnels (exemple : vente aux enchères solidaire).

Cette mission permettra au volontaire de découvrir et d'aider un établissement séculaire à vocation sociale ; de développer des compétences dans le domaine de la communication, notamment numérique ; d'animer un réseau de partenaires, etc.

La mission proposée serait d'une durée de 8 mois (maximum autorisé) pour une durée de 24h/semaine.

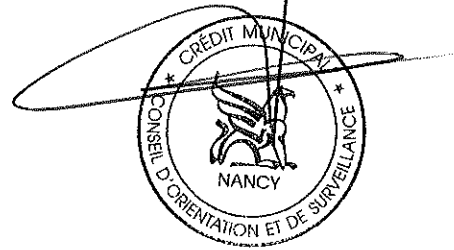
En tant qu'établissement public, recourir au dispositif de service civique est possible. Le recrutement peut se faire selon certaines conditions dont celle d'être agréé. Afin d'aller plus vite dans ce recrutement, il est possible de conventionner auprès d'un organisme lui-même agréé. C'est le cas de la ligue de l'enseignement 54.



Le conseil après avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le recrutement d'un jeune en service civique
- Approuve l'adhésion à la ligue de l'enseignement 54 et la signature de la convention d'adhésion par le directeur et tous documents y afférent.

*Pour extrait conforme,*  
Nadège NICOLAS, Vice-Présidente du  
Conseil d'Orientation et de Surveillance



Transmis au contrôle  
de légalité le 14/10/2021  
Affiché le 14/10/2021